

# Rapport final du Comité d'action pour la promotion de l'entomologie au Québec (CAPEQ)

## 1.0 Introduction

Le présent document se veut la synthèse des résultats de cinq consultations tenues par le Comité d'action pour la promotion de l'entomologie au Québec (CAPEQ). Ce comité *ad hoc* de la Société d'entomologie du Québec (SEQ) fut créé le 28 avril 2001 à la suite d'une proposition présentée à cet effet par M. François Lorenzetti, alors président sortant au sein du conseil d'administration. La proposition, appuyée par le président de l'époque, M. André Poliquin, allait permettre à la SEQ d'investir 10 000 \$ sur une période de cinq ans pour la tenue de consultations auprès de divers intervenants de l'entomologie au Québec afin d'élaborer une stratégie de promotion de la profession d'entomologiste qui, depuis quelques années, semblait être en perte de vitesse. D'ailleurs, la proposition de M. Lorenzetti faisait écho à un billet rédigé par M. Daniel Gingras et publié dans le bulletin *Antennae* (*Antennae*, printemps 2001, vol. 8, n° 2, p. 19). M. Lorenzetti avait lui-même ouvert la piste dans son « Mot du Président » de la fin de l'année 2000 (*Antennae*, automne 2000, vol. 7, n° 3, p. 3).

Cinq consultations ont été organisées au cours de la période 2001-2004. Dans l'ordre chronologique, les intervenants suivants ont été consultés : (i) professeurs-chercheurs, (ii) étudiants, (iii) entomologistes oeuvrant dans l'entreprise privée, (iv) entomologistes professionnels qui n'occupent pas un poste de chercheur et (v) gestionnaires occupant un poste permettant d'exercer une influence sur la création de postes en entomologie. Pour les consultations (i), (iii) et (v), une liste des personnes qu'il serait approprié d'inviter fut élaborée par le CA ou par certains de ses membres, alors que pour les consultations (ii) et (iv), qui ont eu lieu respectivement pendant les congrès 2002 et 2003 de la SEQ, une invitation générale fut lancée aux participants.

Dans chaque cas, des questions appropriées pour le groupe consulté ont été préparées par le président, le vice-président et le président sortant, et ce sont ces mêmes personnes qui ont animé les consultations qui se sont déroulées sous forme de tour de table, le plus souvent en dégustant un repas offert gracieusement aux invités par la SEQ. Les résultats

de chaque consultation ont fait l'objet d'un compte rendu publié dans le bulletin *Antennae* ((i) : vol. 9, n° 1, p. 18-20; (ii) : vol. 9, n° 3, p. 11-13; (iii) : vol. 11, n° 1, p. 21-22; (iv) : vol. 11, n° 2, p. 12-13; (v) : vol. 11, n° 3, p. 15-16).

Pour que ces consultations n'aient pas été vaines, il est important d'en dresser un bilan et d'en dégager les principales recommandations. Il est suggéré que le dossier de la mise en œuvre de ces recommandations par la SEQ soit confié à un membre du CA au cours du mandat 2004-2005, et que cette personne ait la responsabilité de voir à la réalisation des activités et stratégies de promotion proposées.

## 2.0 Études antérieures sur la situation de l'entomologie au Québec

Les membres qui ont, à tour de rôle, siégé sur le CAPEQ ont pu prendre connaissance d'études antérieures portant sur la situation et l'avenir de l'entomologie au Québec. La première d'entre elles, qui s'intitule *L'avenir de l'entomologie à Laval*, est une analyse réalisée en 1968 par Lucien Huot et Gabriel Filteau et, comme son titre l'indique, concerne les préoccupations spécifiques à l'enseignement et à la recherche en entomologie à l'Université Laval. La seconde, *Colloque sur la faune et l'écologie terrestre, l'écologie des insectes*, fut présentée au 37<sup>e</sup> Congrès de l'ACFAS en 1969 par les Drs B.J.R. Philogène et W.F. Quednau. La troisième étude intitulée *Human resources in entomology in Canada* a été réalisée en 1983 par Madder *et al.* pour le compte de la Société d'entomologie du Canada; elle contient des données sur le Québec. Finalement, *Étude de la situation de l'emploi en entomologie au Québec* fut réalisée par M. Cusson et P. Therrien en 1989. Nous ne ferons pas ici la synthèse de ces études antérieures mais leur consultation a été essentielle à la mise en œuvre d'une des recommandations issues des consultations du CAPEQ et rapportées à la section 4.0.

## 3.0 Synthèse

Des cinq consultations du CAPEQ, il est possible de dégager divers constats sur la situation de la profession d'entomologiste au Québec. Ces constats tombent typiquement dans l'une ou l'autre de deux caté-

gories : (i) les observations qui confirment les inquiétudes des instigateurs du présent projet et dont le redressement est au cœur des recommandations présentées à la section 4.0, et (ii) les éléments positifs qui caractérisent la situation de l'entomologie au Québec et qui permettent à plusieurs d'envisager avec optimisme l'avenir de cette discipline au Québec.

### 3.1 Préoccupations

- Tous s'entendent sur la diminution à la fois regrettable et inquiétante de l'expertise québécoise dans les sous-disciplines « traditionnelles » de l'entomologie telles la taxonomie et la systématique des insectes. À cet égard, on note une pénurie de professeurs ayant les compétences requises pour l'enseignement de ces matières dans nos universités.
- Les disciplines scientifiques contemporaines, plus « à la mode », telles les biotechnologies, attirent une proportion de plus en plus grande d'étudiants des cycles supérieurs aux dépens de disciplines plus traditionnelles et « organiques » comme l'entomologie. Même les chercheurs-entomologistes, qui ont de plus en plus recours aux biotechnologies pour répondre à des questions d'ordre fondamental ou pour développer de nouveaux outils de lutte, préfèrent parfois recruter des étudiants qui ont une formation en biologie moléculaire plutôt qu'en entomologie, ces étudiants requérant moins d'encadrement dans le laboratoire. La tendance actuelle pour les disciplines « à la mode » guide aussi les choix que font les universités et les centres de recherche lorsque vient le temps de recruter des professeurs et des chercheurs, apparemment au détriment de l'entomologie.
- Les efforts de lutte au déficit et d'atteinte à l'équilibre budgétaire qu'ont dû déployer nos gouvernements au cours des dernières années ont eu un impact négatif sur la création ou le maintien de postes en entomologie dans des ministères québécois tels le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNFQ) et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), à Agriculture et Agroalimentaire Canada et dans d'autres ministères fédéraux.
- Au gouvernement du Québec, le recrutement dans des disciplines comme l'entomologie se fait habituellement en réaction à des problèmes

nécessitant une attention immédiate. Ainsi, l'accalmie que connaissent depuis quelques années les forêts québécoises en matière de dommages causés par la tordeuse des bourgeons de l'épinette et l'arpenteuse de la pruche, a pour effet de diminuer, aux yeux des décideurs, l'importance de maintenir des compétences en entomologie.

- L'entomologie est une discipline qui apparaît de plus en plus difficile à définir. Certains étudiants la perçoivent même comme une « discipline de vieux » et ne seraient pas enclins à s'identifier comme entomologistes même s'ils consacrent leurs travaux à l'étude des insectes; des images caricaturales de « l'entomologiste d'autrefois » qui s'adonne à la chasse et à la collection des insectes semblent contribuer à cette idée que certains se font de l'entomologie. D'autres, au contraire, ont de la difficulté à reconnaître comme de « vrais entomologistes » les personnes dont les travaux sur les insectes s'éloignent des aspects traditionnels de l'entomologie. Chose certaine, plusieurs intervenants déplorent l'absence de normes régissant la profession d'entomologiste et les services que ceux-ci sont appelés à rendre. Au Gouvernement du Québec, le MAPAQ et le MRNFQ ont tendance à embaucher des entomologistes qui appartiennent à l'Ordre des agronomes du Québec et à l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec, respectivement, à la fois pour s'assurer que les personnes recrutées ont une bonne connaissance des ressources à protéger et parce que l'appartenance à un ordre sous-entend l'existence de normes professionnelles.

### 3.2 Causes d'optimisme

- Il se crée des postes en entomologie au Québec dans des sous-disciplines moins traditionnelles, particulièrement celles qui ont recours aux biotechnologies (physiologie, biochimie, chimie, génétique, systématique moléculaire, pathologie, développement d'outils de lutte). Le Québec a aussi vu la création de diverses entreprises privées qui donnent du travail à des entomologistes dont les formations sont très diversifiées.
- La situation de l'emploi en entomologie semble meilleure au Québec que dans le reste de l'Amérique du Nord, en raison de la créativité dont font preuve les Québécois.

- Diverses réalités contemporaines sont susceptibles d'entraîner la création de nouveaux postes en entomologie : (i) les pressions faites (par des réglementations) pour que soit réduite l'utilisation des pesticides chimiques; (ii) l'impact des changements climatiques sur la sévérité des épidémies d'insectes et sur les maladies émergentes transmises par les insectes (ex. virus du Nil); (iii) la menace des insectes exotiques; et (iv) l'intérêt pour la biodiversité et les insectes comme espèces indicatrices.
- Beaucoup d'efforts ont été faits au cours des dix à quinze dernières années pour faire la promotion de l'entomologie et la vulgarisation de cette discipline auprès du grand public. On n'a qu'à penser à la création de l'Insectarium de Montréal par M. Georges Brassard et à la série télévisée *Insectia* du même auteur. Il faut aussi souligner le travail remarquable fait par divers entomologistes – Jeremy McNeil en tête – pour démystifier l'entomologie auprès des jeunes dans les écoles primaires et secondaires. La population québécoise s'en trouve probablement mieux informée sur les insectes et plus réceptive à l'idée d'investir dans la recherche entomologique qu'elle ne l'était avant les efforts de ces pionniers.

#### 4.0 Recommandations et actions

Parmi les recommandations qui suivent, certaines ont été énoncées directement par des participants aux diverses consultations. D'autres, par contre, sont plutôt le fruit des réflexions des auteurs du présent document après avoir effectué la synthèse présentée ci-dessus.

- Dresser un portrait de la situation de l'emploi en entomologie au Québec pour l'année 2004-2005; comparer les données recueillies à celles qu'il est possible de distiller d'études antérieures.
- Commander une étude sur l'impact économique du travail et des recherches des entomologistes au Québec; une telle étude pourrait être utilisée pour faire la promotion de notre profession auprès des gouvernements.
- Désigner un individu ou un groupe d'individus, au sein de la SEQ, dont la responsabilité serait de faire du lobby auprès des gouvernements.
- Prendre les dispositions pour que la SEQ soit en mesure de prendre position dans des dossiers d'actualité importants pour ses membres et la société québécoise.

- Proposer une définition de la profession d'entomologiste ainsi qu'une description de ses tâches, fonctions et responsabilités.
- Travailler de concert avec les universités à la création d'un « curriculum entomologique » qui permettrait, aux étudiants qui le désirent, d'obtenir une formation étoffée en entomologie et d'acquérir des compétences qui répondent aux attentes du marché de l'emploi. Ce curriculum ne devrait pas se limiter aux aspects traditionnels de l'entomologie afin de permettre aux étudiants d'accéder à des postes requérant des connaissances dans les domaines de pointe.
- Poursuivre les efforts déjà entrepris visant la promotion de la profession d'entomologiste auprès du grand public. Prendre des mesures pour que les médias consacrent plus de temps d'antenne aux insectes et à la profession d'entomologiste.
- Développer une banque d'experts en entomologie au Québec, sous forme de bottin ou guide, disponible aussi sur le site Web de la SEQ. Cette banque constituerait aussi un réseau de contacts pour les étudiants qui souhaitent poursuivre leurs études en entomologie.
- Créer et maintenir à jour un recueil de résumés sur les travaux de recherche des étudiants qui poursuivent des études supérieures en entomologie au Québec.
- Finaliser le dossier de l'insecte emblème.
- Mobiliser tous les entomologistes professionnels afin qu'ils adhèrent, au minimum, et participent activement aux activités de la SEQ et à la promotion de la profession.
- Travailler en plus étroite collaboration avec l'Insectarium de Montréal afin de diversifier, de bonifier et d'actualiser les connaissances actuelles des professionnels qui y travaillent.
- Poursuivre les efforts récemment déployés pour favoriser l'intégration au sein de la SEQ des entomologistes œuvrant en milieu forestier et de nos collègues anglophones.

Michel Cusson, président  
Daniel Gingras, président sortant  
Jacques Brodeur, vice-président

*Les études mentionnées dans ce rapport ainsi que les compte rendus publiés dans *Antennae* sont disponibles en format pdf sur le site Web de la Société ([www.seq.qc.ca](http://www.seq.qc.ca)).*